

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX: ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Siège Social et Secrétariat Général: 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})Trésorier: M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6^e

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	500 francs
C. C. P. Lyon 101-98	Etranger	600 —

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION: Mardi 9 Septembre, à 20 h. 15

Admission de :

M. Georges CALVET, 15, avenue de Saxe, Lyon, parrains MM. Mein et Bovet, — M. AUDUMARÈS, Pharmacien à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), parrains MM. Nétien et Coquillat. — M. l'Abbé Pierre VIGNEAU, Villa Gazouillis, Allée du Mont-des-Rossignols, Arcachon (Gironde), parrains MM. Boursin et Terreaux. — M. et Mme CHATOUILLOT, Ingénieur, 25, rue Raspail, Oullins (Rhône), parrains MM. Rey et Coquillat. — M. Mathieu VIAL, 19, quai Pierre-Scize, Lyon, parrains MM. Antoine Vial et Fayolle. — M. Jacques AUBERT, Assistant à l'Insectarium international, Villa Maria-Serena, Menton (A.-M.), parrains MM. Boursin et R. Mouterde. — Société de Fournitures scientifiques et industrielles, 35, rue de Metz, Tunis.

Questions diverses.

SECTION ENTOMOLOGIQUE: Samedi 13 Septembre, à 15 heures

J.-F. AUBERT: Une Géométride nouvelle pour la faune française: *Entephria (Cidaria auct.) contestata* Vorbr. Note préliminaire.

Présentation d'insectes. — Questions diverses.

SECTION BOTANIQUE: Samedi 13 Septembre, à 17 heures

J. THIÉBAUT: Quelques remarques sur des Epervièrres jordaniennes lyonnaises de la section *Accipitrina*.

Présentation de plantes. — Questions diverses.

SECTION GENERALE (Anthropologie, Biologie, Microscopie, Sciences Naturelles): Samedi 20 Septembre, à 17 heures

P. SÉNESSE: Une variété du *Vaccinites Grossouvrei* origine d'un rameau secondaire.

Questions diverses.

SECTION MYCOLOGIQUE: Lundi 15 Septembre, à 20 h. 30

M. JOSSERAND: Sur la luminescence de *Mycena rorida* dans l'ouest de l'Europe. Présentation de champignons frais. — Questions diverses.

Skardo, le Razdhal et le Lahoul, on trouve *eros ariana* Moore ou des formes de passage.

ZIZEERINAE

Zizeeria karsandra Moore : 1 ♂ : IX, sous Joshimath, bord de la route de Badrinath, orties (29-VII) ; 1 ♂ : XI, peu avant le hameau de Pulna, versant Sud bien abrité, 2.200 m, terrain vague avec *Myosotis* (26-VII) ; 1 ♀ : III, route de Joshimath, 1650 m, *Myosotis* (30-VII) ; 2 ♂ : II, avant Pipalkoti, pentes herbeuses au Sud (31-VII).

LYCAENOPSINAE

Lycaenopsis argiolus huegeli Moore : 4 ♂, 2 ♀ : IV, Joshimath et route de Joshimath à Lata, vers 1950 m (2, 3-VI) ; 3 ♂ : route de Joshimath à Lata (16-VII) ; 1 ♂ : III, Joshimath (20-VII) ; 14 ♂ : IX, peu avant Pandukeshwar, vers 1800 m (21-VII) ; 1 ♀ : IX, Pandukeshwar-bungalow, 1900 m (22-VII) ; 1 ♀ : IX, route de Joshimath à Badrinath, vers 2.100 m (25-VII) ; 4 ♂, 1 ♀ : XI, un mile avant le hameau de Bhyundar, prairies, arbres touffus avec clairières ; terrain humide, versant Sud (26-VII).

Argiolus huegeli est l'espèce la plus abondamment récoltée, les spécimens des différentes provenances ne présentent pas, entre eux, de différences appréciables.

(à suivre)

SUR LE PRETENDU LÈSS D'ANCY DANS LES MONTS DU LYONNAIS

par G. MAZENOT et M. PELLETIER.

Sur le territoire de la commune d'Ancy (Rhône), vers le pied des versants nord et nord-ouest du Mont-Arjoux, la feuille de Lyon de la Carte géologique de France au 80.000^{me} (1^e édition, 1890) indique un important affleurement de terrain rangé sous la notation : « *Dépôts meubles sur les pentes. Limon* ». La notice explicative de la feuille décrit, d'une manière générale, le limon ou lehm, lequel correspond au lèss de la terminologie actuelle ; elle mentionne très brièvement les éboulis et le limon de ruissellement mais ne fait aucune allusion au gisement d'Ancy. Sur la deuxième édition de la même feuille de Lyon (1922), l'affleurement est reproduit sans modification mais il est alors nettement rangé dans le lèss, à l'exclusion des limons et éboulis.

Compris entre la lisière inférieure du Bois d'Arjoux et le cours de la petite rivière du Trésoncle, à l'altitude moyenne de 500 mètres, l'affleurement aurait la forme d'un croissant de plus de 3 kilomètres de longueur sur quelques centaines de mètres de largeur moyenne.

Un tel gisement de lèss présenterait un intérêt quelque peu exceptionnel. Situé à 18-20 kilomètres à l'ouest des lambeaux du lèss du Mont d'Or et de ses annexes, il serait comme une avant-garde, isolée à haute altitude, dans les terrains cristallins des Monts du Lyonnais, séparée de tous les autres gisements de la région par la vallée de la Brèvenne, la chaîne d'Yzeron et une partie du plateau lyonnais.

Que pourrait bien être ce lèss aberrant par sa situation géographique et sur lequel la littérature géologique est muette ? Le lèss périglaciaire

würmien ? ou, plus vraisemblablement, un loëss plus ancien de caractère très particulier ?

Pour tirer la question au clair, nous avons parcouru en tous sens le territoire occupé théoriquement par l'affleurement ainsi que ses abords. Les pentes du Mont-Arjoux, couvertes de prés, champs cultivés et fermes isolées, présentent quelques rares talus et chemins encaissés qui ne montrent jamais de loëss. La terre végétale n'est pas à base de ce sédiment et nulle part ne fait effervescence aux acides. Rien, dans les travaux humains ne révèle la présence de loëss. Par contre, les débris de roches incorporés à la terre végétale, les murs de clôture en pierres sèches dont les éléments ne peuvent provenir que du voisinage, montrent partout la présence de schistes appartenant à la série des chloritischistes de la Brévenne, de granites et d'autres roches magmatiques associées. C'est bien là le matériel qu'on doit s'attendre à rencontrer à cette place, au sein des Monts du Lyonnais.

En conclusion, le loëss d'Ancy n'existe pas. Frappés par l'absence ou du moins par la rareté des affleurements de roches en place, les auteurs de la première édition de la Carte géologique ont certainement voulu figurer une bande d'éboulis des pentes. Les auteurs de la deuxième édition n'ont sans doute pas revu les lieux et, par erreur, ont rangé l'affleurement dans le loëss.

Présenté à la Section Générale en sa séance du 21 Juin 1951.

MISES AU POINT SYSTEMATIQUES ¹

β) LES « PROTOPHYCEAE » : GROUPE INCERTAE SEDIS A RAYER DE LA SYSTEMATIQUE ALGOLOGIQUE

par H. ROSSAT (suite).

I. Gloeocapsomorpha ne peut pas être considéré comme intermédiaire entre les Cyano- et les Rhodo-phycées.

Gl. a été considéré par son auteur (ZALESSKY) et par nombre d'autres Paléobotanistes comme étant une Cyanophycée. Pourquoi LINDENBEIN l'en a-t-il éloigné ?

Tous les arguments de ce dernier auteur ayant été concentrés dans son article paru dans le Bull. de la Soc. Bot. de Genève (1921 d), c'est d'abord la critique de l'interprétation systématique donnée dans cet article qu'il convient d'entreprendre.

A) LES ARGUMENTS PRESENTES POUR ELOIGNER GLOEOCAPSOMORPHA DES CYANOPHYCEES SONT SANS VALEUR.

1) Ces arguments.

Gl. diffère de *Gloeocapsa*, dit-il p. 282, par « la disposition rayonnante des masses », ... réalisée « par une sorte de dichotomie avec inégalité des ramifications » ; chez les Chroococcacées, au contraire, on n'aurait, dans les cas de formation de « corps pisiformes sphériques », que des cellules disposées en amas informe.

Plus loin (p. 282-283), il prétend que ce mode de développement de *Gl.* (par dichotomie) « ne paraît réalisé chez les Cyanophycées que dans les *Gomphosphaeria* ; mais dans ce dernier genre, il ne semble pas que le centre des colonies « soit occupé par des cellules, ces dernières étant constamment refoulées par multiplications à la périphérie. »

6. Le mot « thalle », qu'emploie ici LINDENBEIN, étant un terme vide de sens, à faire disparaître de la littérature (voir article ultérieur), peut être remplacé ici par le mot « colonie », plus précis et moins trompeur.